

## Aix-en-Provence – ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou

Audrey Copetti, Céline Huguet, Thomas Navarro et Nicolas Portalier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6429>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Audrey Copetti, Céline Huguet, Thomas Navarro et Nicolas Portalier, « Aix-en-Provence – ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6429>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Aix-en-Provence – ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou

Audrey Copetti, Céline Huguet, Thomas Navarro et Nicolas Portalier

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 7775**

Date de l'opération : 2007 (SP)

Inventeur(s) : Copetti Audrey (COL) ; Huguet Céline (COL) ; Navarro Thomas (COL) ; Portalier Nicolas (COL)

- 1 Dernières opérations du programme d'aménagement de la ZAC Sextius-Mirabeau, la création de la future voie Georges-Pompidou et la construction de deux immeubles ont donné lieu à un diagnostic conduit en 2005 par Robert Thernot de l'INRAP (BSR PACA, 2005 : 109-110), et à une fouille préventive qui a été réalisée en deux tranches : la première a été dirigée par Thomas Navarro du 20 novembre 2006 au 3 mars 2007 ; la seconde en 2007 par Nicolas Portalier du 22 octobre au 21 décembre.
- 2 Les parcelles concernées se trouvent dans la partie sud-ouest de la ville antique, au sud du *decumanus maximus* et à proximité immédiate du tracé méridional de l'enceinte antique.
- 3 L'opération 2 a fourni des informations sur la fortification antique et l'urbanisation du secteur. L'occupation se caractérise par un site d'extraction d'argile, la mise en place d'un parcellaire conforme à la trame urbaine et l'aménagement de terrasses. Pour les données géomorphologiques, voir *supra* le texte d'introduction sur l'activité archéologique à Aix-en-Provence.

## La courtine sud de la fortification antique

- 4 La découverte, en rive nord de la rue Irma-Moreau, d'une portion de la courtine méridionale du rempart antique met un terme définitif aux dernières objections qui persistaient encore sur l'existence de la fortification. Reconnu sur 41 m et en grande partie épiercé, le rempart se présente sous la forme d'un massif de fondation de 2,30 m de

large, composé d'un blocage de moellons calcaires et d'un mortier sableux rose reposant sur un lit de chaux et un hérisson de blocs calcaires. Outre la courtine, la fouille a révélé l'amorce d'une tour qui est la première reconnue à ce jour. Mesurant 5 m de diamètre, cette tour est intégrée à la courtine et son type pédonculé lui donne un aspect d'autant plus particulier que les murs de l'enceinte qui l'enserrent ne sont pas dans le même axe (Fig. n°1 : Vue depuis le sud de la tranchée d'épierrement de la courtine et de la tour). La tour se trouve en effet à un point d'inflexion de la courtine qui suit une orientation de 22° vers le sud-ouest, à l'ouest, et de 10° vers le sud-est, à l'est.

- 5 Ces données fournissent une information majeure sur le tracé méridional de la courtine, qu'il faut désormais restituer dans l'axe de la rive nord de la rue Irma-Moreau, soit un peu plus au sud qu'on ne l'imaginait.
- 6 S'il se maintient plus à l'ouest encore, comme on peut s'y attendre, ce nouveau tracé intégrerait intra-muros le cellier mis au jour en 1986 au numéro 16 du boulevard de la République (Nibodeau, Nin, Richarté, 1989 ; Guyon *et al.*, 1998 ; Nin, 2006), dont l'orientation est en parfaite cohérence avec celle de la courtine.
- 7 Cette hypothèse donnerait du coup un *terminus ante quem* à la construction du rempart, à savoir l'époque augustéenne, date à laquelle le cellier a été construit.

## La genèse de l'occupation des terrains

- 8 Les vestiges les plus anciens mis au jour sur le site témoignent d'une activité artisanale liée à la fabrication de céramique, qui semble s'être cantonnée dans la partie nord-est des terrains (Fig. n°2 : Plan des vestiges mis au jour sur le site de la future voie Georges-Pompidou). S'y rapportent trois grandes fosses d'extraction d'argile, réutilisées par la suite comme dépotoirs et qui ont livré un important lot de surcuits et de rebuts de cuisson. Fabriqués dans une pâte calcaire, ces objets illustrent un large répertoire : amphores, vaisselle et terre cuite architecturale (tuiles, antéfixes, etc.).
- 9 Daté entre les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le changement d'ère, le matériel céramique exhumé est identique à celui qui a été découvert aux 38-42 boulevard de la République (Nin, Pasqualini, Pesty, 2003), ce qui laisse penser que les deux collections sont issues d'une même entité artisanale, qu'il reste toutefois à découvrir.
- 10 Sous les règnes de Tibère et de Claude, l'espace se structure en deux parcelles par la construction des murs 2 et 35, montés en petit appareil (Fig. n°3 : Vue du mur 2). Reconnu sur 46 m de long, le mur 2 qui suit la même orientation que la partie ouest de la courtine devait délimiter une lice intérieure de faible largeur (2 m environ). Le mur 35, qui lui est perpendiculaire, s'inscrit dans la trame imposée par le *decumanus maximus*.
- 11 À l'ouest de ces deux murs semblent s'être déployés des espaces ouverts, à vocation probablement agricole (présence de drains). À l'est en revanche, l'aménagement d'une terrasse, au nord, a permis la construction de bâtiments formant une trame orthonormée dense. Il s'agit sans doute de vestiges appartenant à la *domus* 2 mise au jour au 38-42 boulevard de la République, dont ils devaient constituer l'aile ouest.
- 12 Cette habitation fut peut-être desservie par le chemin 101 (Fig. n°4 : Vue du nord de la voie en tuiles 101), pavé de fragments de *tegulae*, qui débouchait, au sud, soit à la hauteur de l'enceinte, sur la lice intérieure, à travers une baie aménagée dans le mur 55, qui prolonge, vers l'est, le mur 2. En ce point, cette voie était encadrée par les murs 67 et 70,

sur lesquels a été mise en évidence une élévation en bauge 3. Cette technique architecturale se retrouve également sur le mur 55.

- 13 Entre MR 2 et MR 55, parallèle au rempart et percé d'au moins deux baies, se développait une zone tampon qui permettait d'assurer la transition entre la trame urbaine adoptée au nord et l'orientation de la courtine, qui dévie vers le sud à partir de la tour.
- 14 Par la suite, cette zone tampon a fait l'objet d'un important remblaiement qui a entraîné le bouchage des ouvertures ménagées dans MR 55 et le recouvrement de la voie. Sur cette terrasse qui s'étendait vers l'ouest jusqu'au mur 09, ont été établies deux constructions (MR 1 et 19 ; MR 88 et 76).
- 15 Dans le courant du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., une deuxième carrière a été exploitée dans la partie centrale de la parcelle sud. On note ainsi un déplacement de l'activité d'extraction du nord vers le sud.
- 16 L'image qui se dégage de ce site est celle d'une succession plutôt que d'une juxtaposition des fonctions artisanales puis résidentielles du site. Il est difficile de dater précisément le moment où ce secteur, un peu marginal, a cessé d'être fréquenté et celui où la fortification a été démembrée. Si l'essentiel du mobilier recueilli dans les remblais d'abandon n'excède pas la fin du II<sup>e</sup> s., quelques monnaies attestent toutefois une présence sur le site jusque dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. (monnaie de Valentinien I datée de 364-367).
- 17 COPETTI Audrey, HUGUET Céline, NAVARRO Thomas et PORTALIER Nicolas
- 18 Responsable de secteur : Audrey Copetti ; Céramologues : Céline Huguet et Mélissa Savanier ; Géomorphologue : Stéphane Bonnet ; Dessinateur-topographe : Marc Panneau ; Archéozoologue : Charlotte Méla ; Techniciens : Ariane Aujaleu, Jeanne Belgodère, Aurélie Bouquet, Marine Buisson, Marie Dumay, Aline Lacombe, Sophie Ledrole, Caroline Lugaro, Jérémie Mathet, François Rizzi, Clément Rouvière et Sabrina Save. Stagiaires : Nicolas Aouizerate, Carine Cenzon, Christopher Courault, Bérengère Guillon, Cécile Nony, Georges Petrelis, Jean Baptiste Queyras, Camille Verdier.

---

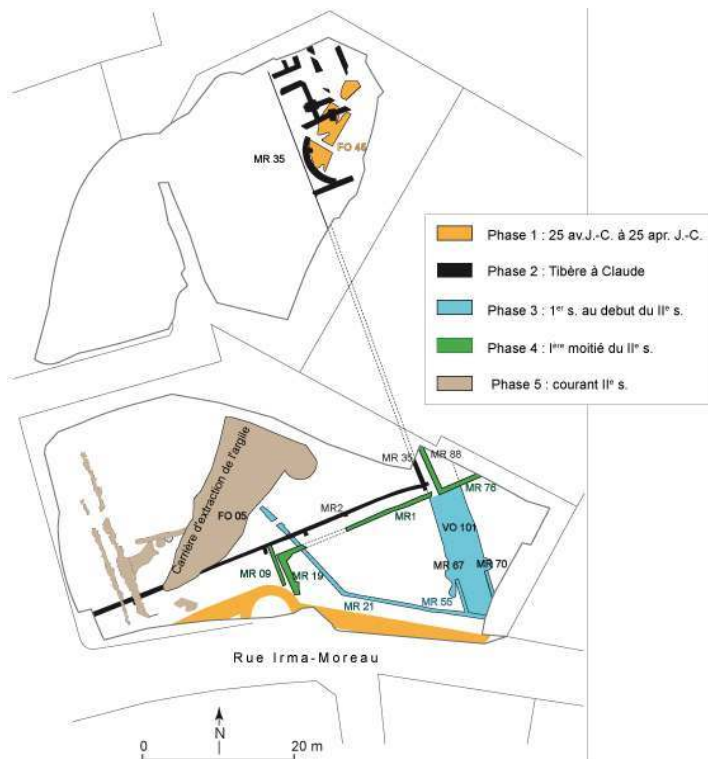
## ANNEXES

Fig. n°1 : Vue depuis le sud de la tranchée d'épierrement de la courtine et de la tour



Auteur(s) : Navarro, Thomas. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°2 : Plan des vestiges mis au jour sur le site de la future voie Georges-Pompidou



Auteur(s) : Panneau, Marc. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°3 : Vue du mur 2



Auteur(s) : Portalier, Nicolas. Crédits : ADLFI (2007)

Fig. n°4 : Vue du nord de la voie en tuiles 101



Auteur(s) : Portalier, Nicoles. Crédits : ADLFI (2007)

## INDEX

**Index chronologique** : Empire romain, Haut-Empire, Ier siècle apr. J.-C., Ier siècle av. J.-C., IIe siècle apr. J.-C., IVe siècle apr. J.-C.

**operation** Sauvetage programmé (SP)

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône (13), Aix-en-Provence (13001)

## AUTEURS

AUDREY COPETTI

COL

CÉLINE HUGUET

COL

THOMAS NAVARRO

COL

NICOLAS PORTALIER

COL